

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ASSISTANTS TECHNIQUES EN PHARMACIE DU QUÉBEC

35e assemblée générale annuelle tenue le 22 mai 2022

8h30

Au Centre des Congrès de Trois-Rivières

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marylène Lévesque, Présidente de l'AQATP, déclare l'assemblée officiellement ouverte à 8h51.

Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et donne les explications sur le rôle de l'AGA pour les membres et l'Association.

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE : Marylène Lévesque sera la présidente.

3. ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE : Anne-Marie Voyer sera la secrétaire.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée, Marylène Lévesque fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation et affiché à l'écran.

Marylène Lévesque propose d'ajouter au varia la présentation des résultats de l'étude salariale de 2021.

Sur une proposition de Marie-Lyne Thériault appuyée par Mathieu Rioux, il est résolu à l'unanimité que l'assemblée générale annuelle se poursuive selon l'ordre du jour modifiée par l'ajout de la présentation de l'étude salariale de 2021 au point 12 – varia :

- 1 - Ouverture de l'assemblée
- 2 - Élection d'un président d'assemblée
- 3 - Élection d'un secrétaire d'assemblée
- 4 - Adoption de l'ordre du jour 2022
- 5 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2021
- 6 - Présentation des membres du conseil d'administration
- 7 - Présentations des réalisations – calendrier 2021-2022
- 8 - Présentations des objectifs – calendrier 2022-2023
- 9 – Présentation des états financiers au 31 mars 2022 et budget 2022-2023
- 10- Modifications aux règlement généraux
- 11 – Élections de 6 candidats pour les mandats suivants

- Trésorier (3 ans)
- Vice-président Formation (2 ans)
- Vice-président Secteur Privé (2 ans)
- Vice-président Secteur Public (1 an)
- Vice-président Événements (1 an)
- Si approuvé au point 10 : Vice-président Secteur Scolaire (2 ans)

12 – Varia

- Présentation des résultats de l'étude salariale de 2021

13 - Levée de l'assemblée

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2021

Aucune modification n'est proposée au procès-verbal 30 mai 2021.

Sur une proposition de Mathieu Rioux secondée par Frédérick Dugas il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue 30 mai 2021 tel que présenté.

6. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marylène Lévesque, Présidente

Anne-Marie Voyer, VP Exécutive et Secrétaire

Stéphanie Bédard, Trésorière

Mélanie Audet, VP secteur Public

Cindy Gilbert, VP secteur Privé

Frédérick Dugas, VP Formation et Événements par intérim

Vanessa Laflamme, VP Événements (démission en décembre 2021)

Karim Chebahi, VP Formation (démission en septembre 2021)

Des remerciements spéciaux sont faits aux bénévoles des différents comités de l'association : Mathieu Rioux, Annie-Claude Lachance, Myra Boudreault, Véronique Daviau, Karim Chebahi, Isabelle Bigras, Josiane Léveillé, Amélie Rousseau, Anne-Maëlle Vigneault, Chantale Lebreux et Robin Pilon.

7. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS 2021-2022 ET OBJECTIFS 2022-2023

Chaque membre du CA fait la lecture des réalisations et fixe des objectifs pour l'année 2022-2023. Toutes ces informations sont affichées à l'écran.

Marylène Lévesque : Présidente

Réalisations 2021-2022

Marylène Lévesque mentionne que les membres du CA ont participé à plusieurs rencontres, notamment au sous-comité pharmacie MSSS - Covid, au comité MSSS – réseau pour l'intégration des techniciens en pharmacie, au comité partenaires de l'ordre des pharmaciens, au groupe de travail APES, à la rencontre du responsable de la révision DEP, à la plénière Drummondville, à des rencontres sur les biosimilaires, sur l'équité salariale, au Gala Hypocrate et au Grand Forum de l'APES.

Une entente a été conclue avec l'APES, le contrat de permanence a été renouvelé et la procédure de changement de nom et d'année financière est en cours.

Objectifs 2022-2023

Marylène propose dans sa vision pour 2022-2023 : une consolidation de l'équipe qui a l'habitude au changement liés aux différents mandats au sein du CA, une proximité de l'association avec ses membres et avec les partenaires, une unité entre les différents acteurs du milieu de la pharmacie et une reconnaissance des bénévoles et des ATP en général.

Stéphanie Bédard : Trésorière

Réalisations 2021-2022

Stéphanie Bédard a dû faire preuve d'une surveillance accrue des finances. L'année déficitaire était prévue comme déficitaire puis que le dernier Congrès a eu lieu en mars 2021 et que l'année financière finit à la fin de ce mois. Le Congrès 2022 a eu lieu en mai, donc il n'y a pas eu de Congrès dans l'année financière 2021-2022.

La procédure pour le changement de fin d'année financière a été lancée, ainsi que la procédure pour le changement de nom de l'Association.

Stéphanie Bédard a également participé au comité événements et à l'organisation du congrès annuel de l'AQATP. Elle était responsable des 4 infolettres et de leur contenu, tout en étant responsable du comité communication en charge notamment de la révision du site internet et du calendrier des publications.

Objectifs 2022-2023

Les objectifs de trésorerie vont être de pallier le déficit encouru depuis le début de la pandémie et de revoir les différents plans de partenariats tout en améliorant la rétention des adhésions, afin de libérer du temps aux membres du CA pour d'autres projets.

Il faudra également aller au bout du changement d'année financière et du changement de nom.

Anne-Marie Voyer : VP Exécutive et Secrétaire

Réalisations 2021-2022

Anne-Marie Voyer a été membre du comité promotion qui s'est occupé du développement boutique en ligne, de l'organisation journée des ATP. Elle a également été membre du comité conjoint APES-AQATP pour les journées de formations. Elle a participé à l'infolettre et a mis à jour le pamphlet promotionnel de l'AQATP.

Objectifs 2022-2023

Ses objectifs vont être de prendre la relève pour l'infolettre, de continuer le développement de la boutique en ligne, de participer à l'élaboration d'une autre journée de formation conjointe avec l'APES et de faire la révision et la mise à jour des documents officiels.

Cindy Gilbert, VP Secteur Privé

Réalisations 2021-2022

Cindy Gilbert a participé au comité ATP mobilisé, au recrutement de représentants en région, à la création d'outils de travail en pharmacie comme le guide de l'ATP ou les cartes de communications et à la mise à jour du pamphlet promotionnel de l'AQATP.

Objectifs 2022-2023

Ses objectifs vont être de faire partie du comité d'intégration des TP de l'AQPP, de continuer de s'impliquer au comité ATP mobilisé pour la reconnaissance du métier, de poursuivre la création de cartes de communications et d'autres outils de travail et de faire la révision du guide ATP afin de prévoir une 2^e édition.

Mélanie Audet : VP Secteur Public

Réalisations 2021-2022

Mélanie Audet a été membre du comité conjoint APES-AQATP, membre du comité secteur public et du comité promotion. Elle a géré et participé aux présentations dans les établissements scolaires, puis elle a participé au comité aviseur pour l'implantation du DEC, avec le Cégep de Drummondville.

Objectifs 2022-2023

Elle souhaite remettre en branle le comité secteur public, trouver un représentant par CISSS/CIUSSS, créer une communauté de partage réservée aux ATP du secteur public et trouver des outils pour améliorer et optimiser le travail des ATP.

Frédéric Dugas : VP Événements

Réalisations 2021-2022

Il y a eu 5 webinaires organisés à l'automne 2021, Frédéric Dugas a également participé à l'organisation du Congrès 2022 et a débuté l'organisation du Congrès 2023.

Objectifs 2022-2023

L'organisation de formations continues (webinaires et autres) reste un objectif pour la prochaine année, tout comme le Congrès 2023 et les plans de partenariats qui y sont liés.

Frédéric Dugas : VP Formation

Réalisations 2021-2022

Plusieurs webinaires et vidéos de conférences ont été ajoutées sur la plateforme de formation continue. Une révision du programme d'accréditation a débuté puisque cette année, c'est une douzaine de formations que l'AQATP a accrédité pour d'autres organismes. Frédéric Dugas a également participé à la journée de formation APES et aux présentations scolaires, ainsi qu'à l'infolettre.

Objectifs 2022-2023

Les objectifs sont de continuer d'enrichir et d'assurer la mise à jour de la plateforme de formation continue ainsi que de développer de nouveaux types de partenariats.

9. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2022 ET BUDGET 2022

États financiers : Stéphanie Bédard, trésorière, présente les états financiers de l'année financière débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022 aux membres présents, les états financiers ont été préparés par la firme Désormeaux Patenaude inc.

Comme mentionné précédemment, pendant l'année financière 2021-2022, il n'y a pas eu de congrès, ce qui a entraîné un déficit sur cette année. Il y a eu 71 667\$ de produits et 99 336\$ de charges, ce qui entraîne un déficit de 27 669\$.

Le changement d'année financière était prévu pour décembre, donc l'année aurait dû commencer au 1^{er} avril et finir au 31 décembre 2021, un déficit de 27 000\$ avait été prévu pour cette période de 9 mois. Finalement, la période est restée de 12 mois et le déficit a été contrôlé quand même.

Il est proposé par Marie-Lyne Thériault, secondée par Isabelle Bigras et accepté à l'unanimité d'approuver les États financiers tel que présentés.

Avec le changement d'année financière en cours, il est espéré que la prochaine année soit du 1^{er} avril au 31 décembre 2022. Il est attendu de faire 279 775\$ de produits et 274 325\$ de charges, pour un bénéfice de 5 450\$.

Il est proposé par Guillaume Roussel, secondée par Véronique Daviau et accepté à l'unanimité d'approuver les projections pour le budget de la prochaine année financière.

10. AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les demandes de modifications aux règlements généraux ont été envoyés, lors de la convocation, par courriel aux membres. La lecture des amendements aux règlements généraux de l'AQATP est faite par Anne-Marie Voyer. Ils sont aussi présentés à l'écran.

1^{er} amendement : Ajout d'un membre au Conseil d'administration

Il est proposé par Mathieu Rioux, secondé par Guillaume Roussel et accepté par la majorité d'ajouter un membre au Conseil d'administration : Vice-Président – Secteur Scolaire. Le nombre d'administrateurs au sein du Conseil est donc de huit (8), au lieu de sept (7).

2^e amendement : Retirer la « formation scolaire » des fonctions du vice-président formation

Il est proposé par Marwa Ouelhazi, secondée par Julie Campeau et accepté à l'unanimité de retirer la mention « formation scolaire » du Vice-Président Formation pour donner cette responsabilité au Vice-Président – Secteur Scolaire.

3^e amendement : Ajouter la définition sommaire du vice-président – secteur scolaire

Il est proposé par Marie-Eve Gonthier, secondé Guillaume Roussel et accepté à l'unanimité d'ajouter la définition sommaire du Vice-Président – Secteur Scolaire, telle que suit : Le Vice-Président – Secteur Scolaire exerce toutes les fonctions du président en l'absence de celui-ci, ou en en cas de son incapacité d'agir, et ce, dans le domaine scolaire (tant auprès des élèves que des enseignants). Il exerce, en plus, toutes autres fonctions que lui assigne le conseil.

4^e amendement : Ajouter le vice-président – secteur scolaire dans l'article 5.6 - DURÉE DES FONCTIONS

Il est proposé par Sossy Meguerdij, secondée par Mathieu Rioux et accepté à l'unanimité d'ajouter une durée au mandat du Vice-Président – Secteur Scolaire. Il sera élu les années paires pour un mandat de 2 ans.

5^e amendement : Précision sur la marche à suivre en cas de vacances, demandée par M. Mohamed Amine

Il est proposé par Cynthia Sills, secondée par Véronique Daviau et accepté à l'unanimité d'apporter les modifications demandées par M. Mohamed Amine concernant la marche à suivre en cas de vacances. Le poste vacant est annoncé dans les 30 jours suivant la vacance pour ainsi permettre aux membres intéressés de présenter leur candidature. Si plusieurs candidatures surviennent, les membres pourront voter pour le candidat de leur choix afin de combler le poste.

10. ÉLECTIONS

Cette année, il y avait 6 postes en élection; Trésorier, Vice-président Formation, Vice-président Secteur Privé, Vice-président Secteur Public, Vice-président Événements, Vice-président Secteur Scolaire.

Poste de Trésorier

Une seule candidature reçue : Frédérick Dugas.

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Frédérick Dugas est élu au poste de trésorier pour un mandat de trois (3) ans.

Poste de Vice-Président Formation

Une seule candidature reçue : Mathieu Rioux.

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Mathieu Rioux est élu au poste de Vice-Président Formation, pour un mandat de deux (2) ans.

Poste de Vice-Président Secteur Privé

Une seule candidature reçue : Cindy Gilbert

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Cindy Gilbert est élue au poste de Vice-Présidente Secteur Privé, pour un mandat de deux (2) ans.

Poste de Vice-Président Secteur Public

Une seule candidature reçue : Karine Janelle

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Karine Janelle est élue au poste de Vice-Présidente Secteur Public, pour un mandat d'un (1) an.

Poste de Vice-Président Événements

Une seule candidature reçue : Stéphanie Bédard

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Stéphanie Bédard est élue au poste de Vice-Présidente Événements, pour un mandat d'un (1) an.

Poste de Vice-Président Secteur Scolaire

Une seule candidature reçue : Mélanie Audet

Compte tenu de l'article 9.1 a) i. qui stipule que : Les candidats devront porter leur candidature ou proposer un candidat dans un délai de quinze (15) jours avant l'Assemblée. Si une seule candidature dans les temps : le candidat est élu; par acclamation.

C'est donc, par acclamation que Mélanie Audet est élue au poste de Vice-Présidente Secteur Scolaire, pour un mandat de deux (2) ans.

Mélanie Audet en profite pour présenter ses objectifs pour 2022-2023.

Elle aimerait créer un lien entre centres de formation professionnelle et les Cégep, faire la promotion du métier afin de favoriser les inscriptions, promouvoir la reconnaissance des acquis (RAC) pour le DEP, créer un outil de gestion pour les visites scolaires lors de la compétence 8 du DEP et filmer une capsule vidéo pour présenter l'AQATP lors de la compétence 1 du DEP.

11. VARIA

Marylène Lévesque fait la présentation des résultats de l'étude salariale faite en 2021. Il y a eu 3080 répondants et les résultats sont disponibles sur le site de l'AQATP : <https://aqatp.ca/wp-content/uploads/2022/05/AQATP-Etude-salariale-2021.pdf>

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil d'administration vérifie s'il y a des questions supplémentaires et remercie tous les participants.

Il est proposé par Marie-Lyne Thériault, secondée par Guillaume Roussel et accepté à l'unanimité de clore l'Assemblée Générale Annuelle 2022 à 9h46.